

COMPTE RENDU CAPL B du 29 juin 2018 Mouvement local au 01/09/2018

Toulouse, le 2 juillet 2018

DÉCLARATION LIMINAIRE

Vous la trouverez en ligne sur le site local de la CGT Finances Publiques 31 :
<http://www.dgfip.cgt.fr/31/>

RÉPONSES AUX DÉCLARATIONS LIMINAIRES

La direction répond que les sujets nationaux (CAP 2022, rapport de la Cour des comptes...) ne la concerne pas (!) et que tout ce qui concerne **les restructurations, les fusions de services, les fermetures de trésoreries...est de la compétence du CTL (ASR).**

MOUVEMENT DE MUTATION AU 01/09/2018

Le déficit de cadres B se creuse dans notre département, il est de - 36,7 au 01/10/2018 contre - 16,2 au 31 décembre 2017.

Ce chiffre prend en compte les temps partiels connus à ce jour et l'affectation des ALD.

C'est l'hécatombe !!! Comment les agents peuvent-ils assurer leurs missions dans ces conditions ?

Preuve en est que les fusions et fermetures de postes ont pour unique objectif les suppressions d'emplois et non l'amélioration de la qualité du service !

Résultats du mouvement local :

- **9 départs hors 31 ;**
- **19 arrivées** dans le département.

Le Directeur a arbitrairement choisi de **geler 5 postes**, soit un emploi B dans chacun des services suivants :



- trésorerie de Saint-Gaudens;
- trésorerie de Saint-Béat;
- paierie départementale;
- PCRP Cité;
- PCRP Ranguel.

La direction justifie ces gels au motif de « privilégier au maximum la gestion, les SPF et CDIF ».

La CGT dénonce la décision de recourir aux gels de postes comme moyen de gestion des effectifs, quels que soient les services concernés.



La CGT Finances Publiques a voté contre ce mouvement de mutation.

Le vote des élus CGT ne vise pas les collègues ayant obtenu satisfaction.

Il traduit les **revendications portées par la CGT** qui demande :

- **un TAGERFiP calibré selon les charges de travail ;**
- **la fin des emplois vacants ;**
- **pas de dégel de postes pouvant léser des collègues qui auraient pu les obtenir par leur ancienneté administrative.**

Ci-dessous, vous trouverez un tableau récapitulatif des emplois par RAN et missions/structures tenant compte des départs à la retraite connus jusqu'au 1^{er} mars 2019. Ces chiffres comprennent les ALD en renfort, les détachés et les temps partiels.

VACANCES D'EMPLOIS AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2018

RAN – MISSIONS/STRUCTURES	ÉTAT DES EMPLOIS	RAN – MISSIONS/STRUCTURES	ÉTAT DES EMPLOIS
SAINT GAUDENS	Total - 4,8	TOULOUSE	Total - 29,8
FIPER	+ 0,5	FIPER	- 13
FIPRO	+ 0,9	FIPRO	- 11,9
GCP	- 6,4	GCP	- 4,9
Services techniques	+ 0,2	COLOMIERS	Total + 3,8
BALMA	Total - 5,7	FIPER	+ 3
FIPER	- 0,1	FIPRO	- 0,2
FIPRO	- 0,3	GCP	+ 1
GCP	- 5,8		
Services techniques	+ 0,5	TOTAL SERVICES DE DIRECTION	+ 0,3
MURET	Total - 0,4		
FIPER	+ 0,6	TOTAL EDR / CPS	- 0,6
FIPRO	- 1,1		
GCP	- 0,1	TOTAL HAUTE-GARONNE	- 36,7

DÉROULEMENT DE LA CAPL - POINTS DIVERS ÉVOQUÉS

La CGT veille systématiquement au respect de la **règle de l'ancienneté administrative** (hors affectation ALD et direction). Elle revendique que les affectations dans les services de direction soient effectuées selon ce critère et ne dépendent pas des choix arbitraires des directeurs.



Les élus ont réaffirmé l'opposition de la CGT à tout détachement (sauf situation personnelle et familiale particulière).



Suite au **redécoupage des RAN** de la Haute-Garonne en 2017, certaines communes ont changé de RAN.

Des collègues affectés jusqu'à présent dans ces communes en tant qu'ALD sont toujours en **situation irrégulière**. Dans le souci d'éviter le plus possible les détachements, la CGT attire l'attention des agents concernés sur le **caractère précaire** de leur situation et leur conseille de déposer une demande de mutation nationale pour régulariser leur situation.

La CGT s'est étonnée qu'un agent qui arrive dans notre département, affecté à la trésorerie du CHU, soit placé d'office à la trésorerie de Marchant pour quatre mois avec une « lettre de mission ». **Du jamais Vu !**

La direction indique que c'est dû à la fermeture de la trésorerie CHS Marchant qui sera effective au 31/12/2018.

1 agent B de Marchant n'ayant pas été remplacé lors du mouvement et seulement 3 départs sur 4 ayant été compensés par des arrivées à la trésorerie du CHU, la fusion annoncée se fera avec une diminution des effectifs. Moins d'agents pour assurer les mêmes charges de travail !!!

**Une force
à vos côtés**

**LUTTER
PLUS
pour
GAGNER PLUS**



**J'AGIS
JE M'ENGAGE
JE ME SYNDIQUE!**

Trésorerie Toulouse Amendes – Centre Amendes Services (TTA-CAS) :

La CGT a alerté la direction sur la situation actuelle catastrophique de ce poste en termes d'effectifs.

Il manque : 1 A, 6 B et 4 C, soit 20 % de l'effectif du service. La Direction a pris acte. Acte, mais de quoi ? La CGT lui demande de pourvoir de toute urgence aux emplois manquants.

Secrétariat des brigades de vérifications :

La CGT a porté devant la CAPL l'absence du secrétaire des brigades de vérifications depuis plusieurs mois. La CGT a relayé la revendication des brigades de vérification pour que ce poste soit pourvu en attendant le retour du secrétaire. La direction reconnaît cette situation. On attend les actes...

QUESTIONS DIVERSES

Problème de climatisation :

À la trésorerie du CHU, plusieurs climatisations sont défectueuses. La CGT a demandé à la direction de prendre les mesures nécessaires pour que leurs réparations soient effectuées au plus vite. La direction a répondu qu'elle s'occupait du problème. Affaire à suivre...

À la Cité, la CGT rappelle et insiste sur la souffrance des collègues durant les périodes de fortes chaleurs. Solution préconisée de la direction : « laisser les fenêtres ouvertes la nuit et/ou le matin ». Sans commentaires...

N'hésitez pas à contacter les représentants CGT Finances Publiques présents à cette CAPL :
Élus : Maïté SERENA, Maurice QUASHIE et Henri CATHALA,
Experts : Véronique BRUNO et Estelle MOLLO-GENE



Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

SECTION :

Actif Stagiaire Retraité

Je souhaite m'abonner à :

la Nouvelle Vie Ouvrière

Facultatif > Pour les agents A et A+

Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens)

OUI NON

L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire.

La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.

RESERVÉ À LA SECTION

Saisie CoGiTiel par la section

le: .. / .. /

Date de réception au bureau national,

le: .. / .. /

NOM :

Prénom :

Date de naissance : .. / .. /

Catégorie : Grade : Echelon :

Filière fiscale Filière publique

Adresse administrative :

Adresse pour l'envoi de la presse :

Adresse administrative Adresse personnelle (préciser) :

Tél. :

Mel :

Date : .. / .. / Signature :